

RAPPORT N° 94/2-21
au Conseil Municipal

OBJET

**DECLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE DU CHEMIN DES POIVRIERS A
MONTGAILLARD**

Le Chemin des Poivriers à Montgaillard est compris en totalité dans l'emprise de l'opération immobilière concédée à la SODIAC dans le Parc de la Trinité.

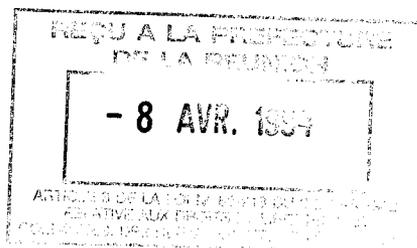
Classé dans la voirie communale par délibération du Conseil Municipal du 26 Octobre 1981, il convient maintenant, avant de pouvoir en céder l'emprise à la SODIAC, de le déclasser.

L'enquête publique préalable au déclassement s'est déroulée du Lundi 24 Janvier au Vendredi 11 Février 1994 inclus et n'a entraîné aucune objection de la part du public.

Aussi et compte tenu du rapport du Commissaire Enquêteur, je vous propose de vous prononcer favorablement sur le projet de déclassement de la voirie communale de ce chemin.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 94/2-21
du Conseil Municipal
en séance du Mardi 29 Mars 1994

OBJET

DECLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE DU CHEMIN DES POIVRIERS A
MONTGAILLARD

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des
Communes, des Départements et des Régions modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, à l'issue de l'enquête
publique qui s'est déroulée du 24 Janvier au 11 Février 1994 inclus ;

Sur le RAPPORT N° 94/2-21 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Mickaël NATIVEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté
au nom des commissions, Transport/Circulation, Urbanisme et Finances ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

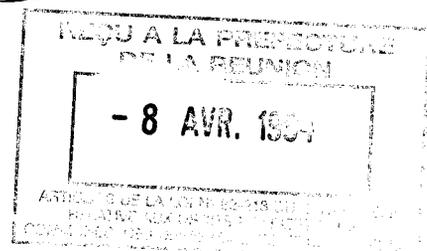
ARTICLE 1

Approuve le déclassement de la voirie communale du Chemin des Poivriers à
Montgaillard.

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le 05 AVR. 1994



LE MAIRE
Michel TAMAYA



CONCLUSION DE L'ENQUETE PUBLIQUE
préalable au déclassement de la voirie communale
du chemin des POIVRIERS à Montgaillard
(ARRETE MUNICIPAL n° 04-94 du 05 janvier 1994)

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 24 janvier
au vendredi 11 février 1994 inclus.

le chemin des POIVRIERS, à Montgaillard, est compris
en totalité dans l'emprise de l'opération immobilière du Parc de
la Trinité concédée à la S.O.D.I.A.C

Avant de pouvoir lui céder l'emprise de ce chemin il
convient de le déclasser de la voirie commune.

Le projet de déclassement de la voirie communale de ce
chemin n'ayant entraîné aucune objection de la part du public et
vu le manque criant de logements à Saint-Denis nous ne pouvons
qu'émettre un avis favorable.

Le Commissaire-Enquêteur
G. d'HUTEAU



**Vu par le Conseil Municipal
en séance du 29 MARS 1994**

LE MAIRE
Michel TAMAYA

